



# AVIS DE TIR 2026

Tir des Mousses Tir inter-sociétés (15 cps) Apéro, repas et palmarès Renseignements	Stand de Grancy avec Cossonay et Fine Douille (Grancy-Chavannes)  contacter le Président ou la société Fine Douille	Samedi 25 avril	dès 10h00 10h00 - 12h00 dès 12h00
Tir Conseils Abbayes	Stand de Cuarnens	Samedi 9 mai	08h00 – 17h00
Tir militaire Assemblée générale Repas	Stand de Cuarnens Stand de Cuarnens Stand de Cuarnens	Vendredi 15 mai Vendredi 15 mai Vendredi 15 mai	18h00 - 19h30 20h00 dès 21h00
Tir en campagne Tir en campagne	Stand de Cossonay Stand de Cossonay	Vendredi 29 mai Samedi 30 mai	18h00 – 20h00 09h00 – 16h30
Tir militaire Tir militaire Repas de midi Tir militaire	Stand de Cuarnens	Samedi 13 juin	dès 09h30 09h30 - 11h30 11h30 - 13h30 13h30 - 17h00
Formation cibarres Abbaye Tir Abbaye anticipé	Stand de Cuarnens Stand de Cuarnens	Samedi 11 juillet Dimanche 12 juillet	08h00 – 17h00 08h00 – 17h00
Tir Abbaye	Stand de Cuarnens	Samedi 18 juillet	09h00 – 17h00
Tir militaire	Stand de Cuarnens	Jeudi 27 août	17h30 - 19h30
Tir de clôture 1 <sup>er</sup> jour Tir de clôture Repas de midi Tir de clôture	Stand de Cuarnens	Samedi 12 septembre	dès 09h30 09h30 - 11h30 11h30 - 13h30 13h30 - 17h00
Tir de clôture 2 <sup>e</sup> jour Tir de clôture Tir comprimé enfants Dîner de clôture Palmarès	Stand de Cuarnens   sur inscription au 079 326 28 09 (Raphaël Morel)	Dimanche 13 septembre	dès 09h30 09h30 - 11h30 11h30 - 13h00 dès 13h00 en fin de repas

*Le comité se réjouit de vous voir et vous souhaite une excellente saison de tir*



# Assemblée Générale

## Vendredi 15 mai 2026 à 20h00

### Stand de tir, Cuarnens

#### Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée
  2. Lecture des comptes 2025 et rapport de la commission de gestion
  3. Renouvellement des membres de la commission de gestion
  4. Dates de tir
  5. Rapport d'activité
  6. Renouvellement du comité
  7. Propositions individuelles
- 

Cher ami tireur,

Si tu souhaites, cette année, rester ou devenir membre de notre société, nous te prions de t'acquitter de la cotisation annuelle, et ceci avant l'assemblée générale.

La cotisation se monte à 20 CHF et elle peut être payée, un peu avant l'assemblée, directement auprès du caissier Hervé Despond.

Le fait d'être membre-cotisant te permettra de siéger à notre assemblée générale et de pouvoir t'exprimer et voter sur tous les sujets figurants à l'ordre du jour. A contrario, le tireur qui ne souhaite pas cotiser n'aura qu'une voix consultative et ne pourra pas voter.

Il faut noter que lors des tirs et des repas, tous les tireurs (cotisants ou non-cotisants) sont admis et bienvenus et seront traités de la même manière.

Dans l'attente de te rencontrer, cher ami tireur, reçois nos salutations amicales.

*Le comité de la société de tir de Cuarnens*